



ÉLECTION COMITÉ D'ENTREPRISE 2014

FAVORISER LES PLUS BAS REVENUS SANS EXCLURE UN SEUL SALARIÉ

Les élections 2010 se sont terminées par un véritable coup de force, antidémocratique, de la part de la CGC, de la CFTC et l'UNSA.

Minoritaires, ils ne doivent qu'à leur « grand âge » d'avoir géré le comité d'entreprise malgré un désaveu cinglant du Personnel.

Ces quatre dernières années ont mis en avant un fonctionnement que nous désapprouvons.

Le Comité s'est ainsi transformé en site marchand au service de prestataires extérieurs. Le CE ne joue qu'un rôle d'intermédiaire, cela n'a aucun sens. C'est aussi un manque de modestie : comment faire plus et mieux que ceux dont c'est le métier ?

Force est de constater que cette démultiplication d'« offres promotionnelles » est contreproductive vu son abondance – polluante disent même certains en référence à la messagerie professionnelle – mais surtout un cache-misère pour les choix faits par les gestionnaires en place en d'autres domaines.

La politique des voyages en est la triste démonstration. Certes, les plus aisés financièrement se retrouvent dans le programme proposé mais le plus grand nombre en est exclu car du rêve à la réalité financière il y a un monde... d'exclusion : le menu est alléchant mais l'assiette est vide !

**LES GESTIONNAIRES ACTUELS NE S'INSCRIVENT
NULLEMENT DANS LA VOIE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
ET DE LA SOLIDARITÉ.**

Pour **Sud**, il est impératif de revenir à l'essence même du Comité d'Entreprise. Ainsi, il doit être redonné une véritable place à l'indice (fonction des revenus et de la composition familiale) et à un subventionnement solidaire en faveur des plus bas revenus. Cela s'appelle de la **JUSTICE SOCIALE** !

Par ailleurs, le Comité d'Entreprise doit être accessible à toutes et tous. Nombreuses sont les critiques quant à des activités

Notre combat syndical de chaque jour vise à réduire les inégalités en revendiquant l'augmentation des bas salaires.

Ce que les dirigeants se refusent à faire nous pouvons y remédier grâce à l'indice et en étendant le champ d'application.

« réservées » aux seuls toulousains. Certes, le propos des collègues est caricatural mais il y a tout de même un fond de vérité.

Le plus critiquable des choix en matière d'œuvres sociales est la politique de tarification de votre parc immobilier. La forte hausse des tarifs pour un parc appartenant à tout le personnel est injustifiée et injustifiable. Il y a là une notion sous-jacente de rentabilité à laquelle nous ne pouvons adhérer car aux antipodes du rôle social dévolu au CE par le législateur. Si « on » voulait tuer le parc pour s'en débarrasser, « on » ne s'y prendrait pas autrement !

Autre critique : le CE dégage un résultat positif, certes moins important que « certains » ne veulent le faire croire, mais ce n'est pas sa vocation. Cela est d'autant plus regrettable que des discussions n'ont pu aboutir pour la revalorisation des chèques vacances.

Certes, les marges de manœuvre du CE sont limitées de par ses ressources – l'entreprise se doit de réviser à la hausse la subvention allouée – mais une politique plus juste de redistribution s'impose.

Il faut aussi répondre à l'attente d'un plus grand nombre pour qui la disparition de l'association sportive a été la fin de rencontres humaines (par le biais de l'organisation de week-ends ski par exemple) bien rares par les temps qui courent.

Pour cela, il n'y a qu'une solution. C'est redonner leur place à celles et ceux qui se revendiquent d'un esprit de partage, de solidarité et de lutte contre les inégalités.

**VOTEZ Sud !
20 MARS / 1^{ER} AVRIL**

